



.....

Référence : 10-42302 - Annonce publiée le 4 mars 2010 - BOAMP n° 44B, Annonce n° 254

Fournitures

AVIS DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) *Nom, adresses et point(s) de contact :*

SDIS 69, 17 rue Rabelais, à l'attention de Mlle FELLI Claire, F-69421 Lyon Cedex 03. Tél. : 04 72 84 38 16. E-mail : marchespublics@sdis69.fr. Fax : 04 72 84 38 37.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.sdis69.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.sdis69.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Sdis du Rhône, 17 rue Rabelais, contact : renseignements d'ordre administratif : Claire felli n° de télécopie : 04 72 84 38 37 Renseignements d'ordre technique : bruno leborgne n° de télécopie : 04 72 84 38 27, F-69421 Lyon Cedex 03. E-mail : marchespublics@sdis69.fr. Fax : 04 72 84 38 37. URL : <http://www.sdis69.fr>

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) *Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :*

Organisme de droit public.

Ordre et sécurité publics.

Autre : service d'incendie et de secours.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) Description

II.1.1) *Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :*

fourniture service de communications électroniques et maintenance réseaux et téléphonie (9 lots).

II.1.2) *Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :*

Fournitures :

achat

Lieu principal de livraison : sdis du Rhône (69).

Code NUTS : FR716.

II.1.3) *L'avis implique* :

l'établissement d'un accord-cadre.

II.1.4) *Informations sur l'accord-cadre* :

Accord-cadre avec un seul opérateur.

II.1.5) *Description succincte du marché ou de l'achat/des achats* :

fourniture de service de communications électroniques et de maintenance réseaux et téléphonie (9 lots).

II.1.6) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)* :

64200000.

II.1.7) *Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)* :

oui.

II.1.8) *Division en lots* :

oui.

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots

II.1.9) *Des variantes seront prises en considération* :

oui.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) *Quantité ou étendue globale* : marchés d'une durée de 3 ans chacun sans mpntants minimum et maximum.

II.2.2) *Options* :

II.3) *Durée du marché ou délai d'exécution* : **INFORMATIONS SUR LES LOTS**

Lot n° 1

Intitulé :

1) Description succincte :

Service opérateur de téléphonie fixe . Accès directs Rabelais, Croix Rousse et St Priest, et pré-sélection

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

64210000.

3) Quantité ou étendue :

4) Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot n° 2

Intitulé :

1) Description succincte :

Service opérateur de téléphonie fixe . Abonnements pour les autres sites et trafic non pré-sélectionné

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

64210000, 64214000.

3) Quantité ou étendue :

4) Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot n° 3

Intitulé :

1) Description succincte :

Services de téléphonie mobile

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

64212000, 32250000.

3) Quantité ou étendue :

4) Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot n° 4

Intitulé :

1) Description succincte :

Réseau Très Haut Débit pour les sites principaux

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

64221000.

3) Quantité ou étendue :

4) Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot n° 5

Intitulé :

1) Description succincte :

Réseau haut-débit étendu

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

64221000.

3) Quantité ou étendue :

4) Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot n° 6

Intitulé :

1) Description succincte :

Accès Internet

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

72411000, 72417000,72412000.

3) Quantité ou étendue :

4) Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot n° 7

Intitulé :

1) Description succincte :

Services voix et données pour le traitement de l'alerte

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

64210000, 64214400.

3) Quantité ou étendue :

4) Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot n° 8

Intitulé :

1) Description succincte :

Maintenance, évolution et support à l'exploitation des réseaux et systèmes téléphoniques

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

50334000, 50312310,50334400,32420000,32429000.

3) Quantité ou étendue :

4) Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

Autres codes CVP inclus dans le lot 8 en plus de ceux mentionnés : 32552100-8 ; 30237135-4 et 32544000-8.

Lot n° 9

Intitulé :

1) Description succincte :

Contrôle des usages et des coûts

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

79420000.

3) Quantité ou étendue :

4) Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) *Cautionnement et garanties exigés :* Aucun.

III.1.2) *Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :*

Financement sur les crédits budgétaires (autofinancement et emprunts) du SDIS du Rhône.

Le délai global de paiement étant fixé à 35 jours, le point de départ de ce délai est la date de réception de la facture ou la date de service fait lorsque celle-ci est postérieure à la date de réception de la demande de paiement.

Les délais interbancaires de paiement ne sont pas pris en compte.

En cas de dépassement du délai de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le 1er jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21/02/2002 modifié par décret n°2008-408 du 28/04/2008).

Le règlement est effectué en EUR, selon les règles de la comptabilité Publique, par mandat administratif et virement au compte ouvert au nom du titulaire, à partir de son RIB ou de son RIP original.

le comptable assignataire des paiements est M. le Payeur Départemental du Rhône.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

en ce qui concerne l'avance, Il sera fait application de l'article 87 du nouveau code des marchés publics.

III.1.3) *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :* Les

offres seront présentées par une seule entreprise ou par un groupement. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation au moment de l'attribution du marché pour se conformer

au souhait de la personne publique tel qu'il est indiqué ci-dessus.

III.1.4) *L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :*

III.2) Conditions de participation

III.2.1) *Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :*

III.2.2) *Capacité économique et financière :*

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : 1 - une déclaration de candidature (page 1 du modèle de candidature joint au Dce) ou le DC 4 dans sa version d'avril 2007 ;

2 - l'attestation sur l'honneur (page 2 du modèle de candidature joint au Dce) ou les déclarations, certificats et attestations visées aux articles 43, 44 :

Article 44 du code des marchés publics : Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

Article 43 du code des marchés publics : la déclaration que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;

3 - le DC 5 selon la mise à jour d'octobre 2008 ou les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat. votre attention est attirée sur le fait que les imprimés DC 4 et DC 5 sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.minefi.fr> .

En cas de groupement solidaire, chaque entrepreneur concerné fournira tous les documents signalés ci-dessus à l'exception de la lettre de candidature produite en commun.

En cas de candidature émanant de groupement d'entreprises, la déclaration de candidature sera signée par chaque membre du groupement ou par le mandataire habilité (article 51-iv du code des marchés publics).

III.2.3) *Capacité technique :*

III.2.4) *Marchés réservés :*

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) *La prestation est réservée à une profession particulière :*

III.3.2) *Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :*

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure :

IV.1.1) *Type de procédure :*

ouverte.

IV.1.2) *Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :*

IV.1.3) *Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :*

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) *Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

Critères : 1. valeur technique de l'offre composée comme suit : a - qualité de la solution (30 %) : infrastructure / performances (dont couverture géographique pour le lot téléphonie mobile), qualité de l'architecture de raccordement ou des solutions techniques proposées, fonctionnalités et services, engagement de performances et qualité de service, outils de gestion en ligne (consommation, facturation, statistiques, gestion du parc, téléchargement) et b - qualité du projet (30%) : organisation de la mise en oeuvre de la solution avec continuité de service, planning et respect des délais, organisation de l'exploitation opérationnelle (gestion des changements, traitement des incidents), organisation de la gestion et du suivi du marché, évolutivité.

Pondération : 60 %.

Critères : 2. prix des services et de la mise en oeuvre sur la base des devis estimatifs non contractuels : les prix unitaires remisés du bpu doivent être reportés sur le devis estimatif. le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de modifier éventuellement les devis estimatifs non contractuels pour les rendre conformes aux dispositions contenues dans les bpu. concernant le lot 4, la note tiendra compte d'une pondération entre les 3 dqe demandés. en cas de discordance constatée dans une offre, les indications portées sur le bpu prévaudront sur toutes les autres indications de l'offre dont les montants pourront être rectifiés en conséquence. les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées seront également rectifiées. pour le jugement des offres, c'est le montant ainsi rectifié à partir des documents ci-dessus qui sera pris en considération.

Pondération : 40 %.

IV.2.2) *Une enchère électronique sera effectuée :*

non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :*

10FCS006.

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :*

IV.3.3) *Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :*

IV.3.4) *Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :*

26 avril 2010, à 16:30.

IV.3.5) *Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :*

IV.3.6) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :*

français.

IV.3.7) *Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :*

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) *Modalités d'ouverture des offres :*

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) *Il s'agit d'un marché à caractère périodique :*

VI.2) *Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :*

VI.3) *Autres informations :*

durée des marchés :

Les lots 1 à 7, et 9 sont conclus pour une durée de trois ans, avec une date d'effet au 1er Octobre 2010 - 00h00.

Le lot 8 est conclu pour une durée de trois ans, avec un date d'effet à la date de notification, et se terminant au 30 Septembre 2013

variantes :

Les variantes sont autorisées pour les lots n° 4 et n° 9.

les variantes feront l'objet d'un acte d'engagement séparé.

liste des documents à fournir constituant l'offre :

1 - l'acte d'engagement, le bordereau des prix unitaires renseigné par le titulaire ;

2 - le catalogue de prix unitaires. Les candidats veilleront à spécifier dans l'acte d'engagement les taux de remise appliqués au catalogue de prix unitaires ;

3 - le devis estimatif . Le présent devis estimatif non contractuel n'est considéré que comme un élément évaluatif nécessaire à la comparaison des offres entre elles sur la base de quantités fixées et préalablement constatées ;

4 - en cas de variante(s) proposé(es) à la solution de base, un devis estimatif par variante ;

5 - l'annexe au ccap " engagement sur la qualité de service ", renseigné par le candidat ;

6 - la réponse technique point par point ainsi au CCTP, pour chaque lot. Les renseignements contenus sur ces

documents permettront d'apprécier la valeur technique de chaque offre ;

7 - tout document complémentaire que le candidat juge utile à la présentation de son offre ;

Par ailleurs, les candidats au lot n°3 " Téléphonie mobile " devront impérativement fournir avec leur offre 3 téléphones avec abonnement actif, permettant au Sdis69 de juger les performances de couverture du réseau de l'opérateur. Le SDIS 69 réalisera environ 80 points de mesure qualitative sur le département avec les téléphones fournis par les candidats dans leur offre.

conditions d'envoi ou de remise des Offres

Conformément à l'article 56 II du code des marchés publics, les offres seront envoyées par voie électronique. le candidat qui effectue une remise d'offre par voie électronique a la possibilité de transmettre une copie de sauvegarde sur support papier ou sur support physique électronique dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres.

envoi par procédure dématérialisée :

La procédure de dépôt de pli est détaillée sur la plate-forme de dématérialisation (achatpublic.com) accessible depuis le site internet du SDIS du Rhône. Schématiquement, le soumissionnaire :

1 - constitue son pli ;

2 - le signe ;

3 - le date ;

4 - le télécharge dans la " salle des consultations ",

La durée du téléchargement est fonction du débit de l'accès Internet du soumissionnaire et de la taille des documents à transmettre.

La " signature électronique sécurisée " dans l'acceptation de l'article 4 du décret 2002-692 du 30 avril 2002 est associée un numéro de dossier unique porté à la connaissance du soumissionnaire, ce numéro lui permet de consulter la ligne du registre des dépôts correspondant à l'opération qu'il a effectuée.

Pour que le soumissionnaire puisse procéder à la signature de ses documents, il doit disposer :

- d'un navigateur web internet explorer 5.5 minimum ou Netscape 7.01 minimum ;

- des outils de signature en java Applatoo et d'un plugin J.V.M de SUN, dont les moyens d'installation sont mis à disposition sur le site www.achatpublic.com ;

- d'un certificat électronique détenu par une personne ayant capacité à engager le soumissionnaire dans le cadre de la présente consultation (informations d'obtention en ligne sur le site www.achatpublic.com ;

- les échanges sont sécurisés grâce à l'utilisation du protocole https.

DÉMATÉRIALISATION :

En application de l'article 9 de l'arrêté du 28 août 2006 pris en application du I de l'article 48 et de l'article 56 du code des marchés publics, une copie de sauvegarde de l'offre par transmission électronique pourra être faite sur support électronique ou sur support papier. Cette copie de sauvegarde sera placée dans un pli scellé portant la mention lisible "copie de sauvegarde"

forme du marché :

Le marché à conclure est un marché à bons de commande en application de l'article 77 du Code des marchés publics.

date prévisionnelle de notification :

Juin 2010.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 1er mars 2010.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) *Instance chargée des procédures de recours :*

Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, F-69003 Lyon. Tél. : 04 78 14 10 10

VI.4.2) *Introduction des recours*

VI.4.3) *Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :*

Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, F-69003 Lyon. Tél. : 04 78 14 10 10

VI.5) *Date d'envoi du présent avis :* 1er mars 2010